

**Automobiles et camions—Fin**

## Taxe d'accise—Fin

Fuite de renseignements chez les ministres relativement à cette taxe, 1821, 1830, 1832-1833, 1860-1861, 2117, 2281-2282, 2373, 2408

Imposition en (1952 et 1955), 1817

Réduction de (2½ p. 100), 2105, 2114, 3751

Réduction de (5 p. 100), 2391, 2402

Remise aux marchands et distributeurs autorisés à la suite d'une modification ou d'une suppression, 1395-1396, 1827-1828, 2105, 2117, 2207

Suppression, article de journaux attribuant cette déclaration au premier ministre (M. Diefenbaker), 1825, 1834, 2368-2369, 2371, 2376-2380, 2388

Suppression ou modification, q. (M. Martin, Essex-Est), 418-419, 799, 1693, 1747-1748, 1802, 1804, 1808, 1809, 1814-1816, 1818-1821, 1825, 1826-1828, 1832-1833, 1834

Transmissions automatiques, admission en franchise, q. (M. Martin, Essex-Est), 675

**Automobiles (industrie)**

Chômage, q. (M. Martin, Essex-Est), 418-419, 1395, 1807-1842, 2207, 2381, 2408, 2695, 3751

Coalitions (enquêtes), comportement des marchands, 3284

Fabrication, vente et revenus réalisés par les travailleurs, 2367-2370, 2373-2374

Fermeture d'usines amenant le congédiement de milliers d'ouvriers, m. (M. Martin, Essex-Est) tendant à l'ajournement de la Chambre en vertu de l'art. 26 du Règlement, 1807-1842

Ouvriers de la *Ford Company*

Mise à pied, 2207

Plan de salaire annuel garanti, 1840

Rencontre des représentants de l'industrie automobile avec le ministre des Finances, 1693, 1813

Situation, 2373-2377

**Avances en espèces à l'égard du grain entreposé dans les fermes**

Allusions diverses, 6, 52, 57, 119, 150-151, 293

Attitude des C.C.F. d'après le *Star Phoenix* de Saskatoon, 1635, 2259-2260

Avances et non don, 596

"Bâtisseurs d'éleveurs", 574

Collaboration des sociétés d'éleveurs locaux, correspondance, 483-484

**Avances en espèces à l'égard du grain entreposé dans les fermes—Suite**

Contingentement de six boisseaux, 372, 378, 487

Co-producteurs, 608-612

Cultivateurs admissibles, 372, 492, 547, 3132

Date de distribution, 484, 492, 653-654, 1484

Déductions sur le grain entreposé aux fermes, 4287

Défaut de remboursement, 641-651

Demande relative au paiement et conditions de l'acceptation, 606-607

Différence entre le paiement des céréales livrées à un éleveur rural et une avance à l'égard de céréales encore sur la ferme, 483-484

Engagement par le producteur, 607-608

Ententes de la Commission du blé avec les sociétés d'éleveurs en ce qui concerne les pertes prévues, 602

Entreposage à "l'épreuve du gros temps", 603

Fermes de l'Ouest non visées par la loi, 486

Financement et administration, 372, 485-486, 489-490, 499-500, 505, 511, 515, 561, 595-602

Imposition au sens de la loi de l'impôt, 423

Impôts payés par les cultivateurs de l'Est, 393, 540, 548

Inadmissibilité due au défaut de remplir l'engagement, 603, 608, 641-642

Institution des versements, déclaration de M. Diefenbaker, 3948

Livraison du grain à l'éleveur selon le choix du cultivateur, 598

Montant global avancé aux agriculteurs, 484, 2852

Paiements anticipés, 603-607, 612

Période d'application, limitation, 596-597, 601-602

Permis admettant les ex-militaires, 2059

Perte de 10 p. 100 assumée par les sociétés d'éleveurs, 483, 596, 602

Prétendu refus pour superficies affermées, 1650

Prêts aux termes de la loi de 1956 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies, 651-653

Privilèges sur les céréales, 600, 612-615, 635-641

Récoltes non battues, en Alberta, 1744, 2059

Régime établi aux États-Unis, 383, 494, 604-605

Région de la Rivière-la-Paix, céréales recouvertes de neige, 570, 574